



ASSOBLAC

1, Avenue de la Bretèche  
78150 LE CHESNAY

☎ 01 39 23 14 31 / 📠 01 39 23 13 82

*b2c@blanche-de-castille.fr*

# COMPTES ANNUELS

## EXERCICE 2010-2011

## Jean-François Daure

Commissaire aux comptes membre de la Compagnie Régionale  
Des Commissaires aux comptes de Versailles  
Expert Comptable inscrit au Tableau de l'Ordre  
18, rue de l'Orangerie  
78000 - VERSAILLES

### **Association BLANCHE DE CASTILLE (ASSOBLAC)**

Association de la Loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901  
Siège social : 1, avenue de la Bretèche 78150 Le Chesnay

## **Rapport général du commissaire aux comptes Comptes annuels de l'exercice clos au 31 août 2011**

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale du 29 janvier 2008, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 août 2011, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de l'Association ASSOBLAC, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- Les justifications des appréciations,
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **1 Opinion sur les comptes annuels**

J'ai effectué mon audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels..

Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

J'estime que les éléments que j'ai collecté sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### **2 Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants :

Mes travaux ont porté notamment sur les points suivants

#### Règles et méthodes comptables

La correcte prise en compte du principe de séparation des exercices en ce qui concerne les participations publiques, celles des familles et les charges,  
La conformité de la présentation des comptes au règlement CRC n°99-01,  
L'Annexe expose l'approche retenue par votre association pour la comptabilisation et la dépréciation des immobilisations et des créances clients.

Dans le cadre de mon appréciation des règles et méthodes comptables suivies par votre association, j'ai apprécié le caractère adéquat et raisonnable des méthodes de valorisation et de dépréciation précisées ci-dessus, ainsi que les informations fournies dans les notes annexes et je me suis assuré de leur correcte application.

#### Estimations comptables

Votre association a constitué dans le passé des provisions pour risques et charges, pour les indemnités de départ à la retraite, pour des litiges en cours.

Sur la base des éléments disponibles à ce jour, mon appréciation de ces provisions s'est fondée sur une prise de connaissance de la procédure suivie par l'association pour procéder à leur dotation et à leur reprise au résultat. Dans le cadre de mes appréciations, je me suis assuré du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion sans réserve exprimée dans la première partie de ce rapport.

### 3 Vérifications et informations spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les tableaux chiffrés adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

A Versailles, le 28 décembre 2011



Jean-François Daure

Commissaire aux comptes inscrit à la Compagnie  
Régionale de Versailles

**Jean-François Daure**

Commissaire aux comptes membre de la Compagnie Régionale  
Des Commissaires aux comptes de Versailles  
Expert Comptable inscrit au Tableau de l'Ordre  
18, rue de l'Orangerie  
78000 - VERSAILLES

**Association Blanche de Castille**

Association de la Loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901  
Siège social : 1 avenue de la Bretèche – 78150 – Le Chesnay

**Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions  
réglementées  
Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de  
l'exercice clos le 31 AOUT 2011**

Aux membres de l'association,

Mesdames, Messieurs,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées .

En application de l'article R. 612-7 du Code de commerce, j'ai été avisé des conventions prévues à l'article L. 612-5 du Code de commerce Il ne m'appartient pas de rechercher l'existence de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont j'ai été avisé, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Conventions conclues au cours d'exercices antérieurs qui se sont poursuivies dans l'exercice :  
Nous avons été informé que l'exécution des conventions suivantes conclues au cours d'exercices antérieurs s'est poursuivie au cours du dernier exercice :

1- Administrateur concerné : Monsieur Jean-Pierre Ruchaud, trésorier de votre association, est aussi administrateur de l'association Glatigny Versailles qui vous loue tous ses locaux affectés exclusivement à l'enseignement. Le loyer comptabilisé en charges est de 799 567 € sur l'exercice.

2- L'Assoblac a consenti un prêt de 1200000€ à Glatigny Versailles, les remboursements ont été de 66977€ dans l'exercice, et 35481€ d'intérêts ont été comptabilisés en produits.

3- Administrateur concerné : Monsieur Jean-Pierre Ruchaud, trésorier de votre association, et administrateur de l'association Sainte Thérèse de Bougival.  
Une convention de prestation de service a continué à s'exécuter et a donné lieu à la comptabilisation d'un produit de 26060 € dans vos comptes.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice et visée à l'article L.612-5 du Code de commerce.

Fait à Versailles  
Le 28 décembre 2011



Jean-François Daure  
Commissaire aux Comptes  
Inscrit à la Cie Régionale de Versailles

### ◆ Compte d'exploitation en K€

	Exercice 2009-2010	Exercice 2010-2011	Réel 2010-2011 / Réel 2009/2010	Budget prévisionnel 2010-2011 pour information
<b>1 - Effectifs</b>	2341	2354	13	2346
<b>2 - Produits</b>				
Recettes familles	2 756	2 819	63	2 770
Subventions collectivités publiques	1 930	2 009	79	1 885
Recettes Restauration tickets	953	919	-34	974
Recettes Restauration Abonnements	538	555	17	536
Recettes affectées	988	1 048	60	1 016
Reprise amortissements et provisions	559	213	-346	165
Recettes diverses	45	50	5	50
<b>Total produits</b>	<b>7 769</b>	<b>7 613</b>	<b>-156</b>	<b>7 396</b>
<b>3 - Charges</b>				
loyers	769	784	15	784
Achat fournitures, entretien, prest. extérieures	1 519	1 057	-462	1 059
Dépenses demi-pension	817	685	-132	808
Dépenses affectées	537	570	33	586
Salaires et chgs affectés activ. annexes	402	481	79	392
Salaires et chgs hors salaires affectés	3 056	3 087	31	3 126
dont charges sur salaires enseignants	100	94	-6	88
Dépenses amortissements et provisions	431	607	176	424
<b>Total charges</b>	<b>7 531</b>	<b>7 271</b>	<b>-260</b>	<b>7 179</b>
<b>4 - Résultat</b>				
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>238</b>	<b>342</b>	<b>104</b>	<b>217</b>
Opérations exceptionnelles et financières	-15	17	32	35
<b>RESULTAT</b>	<b>223</b>	<b>359</b>	<b>136</b>	<b>252</b>
<b>5 - Capacité d'autofinancement</b>	<b>97</b>	<b>723</b>	<b>626</b>	<b>481</b>

◆ Bilan en K€

ACTIF	2009-2010	2010-2011	variation	PASSIF	2009-2010	2010-2011	variation
Immobilisations brutes	3 763	4 192	429	Fonds associatif et réserves	5 021	5 313	292
Amortissements	-1 878	-2 300	-422	Subvention TA nette	263	245	-18
Immobilisations nettes	1 885	1 892	7	Résultat de l'exercice	223	359	136
Dépôts, cautionnement, prêts	1 372	1 316	-56	Total fonds propres	5 507	5 917	410
<b>I - TOTAL ACTIF LONG TERME</b>	<b>3 257</b>	<b>3 208</b>	<b>-49</b>	Emprunt long terme	0	0	0
FONDS DE ROULEMENT	2 250	2 709	459	<b>I - TOTAL PASSIF LONG TERME</b>	<b>5 507</b>	<b>5 917</b>	<b>410</b>
Créances et subventions à recevoir	563	196	-367	Familles avances reçues	123	167	44
Charges d'avance	212	257	45	Fournisseurs	251	244	-7
<b>II - ACTIF CIRCULANT COURT T.</b>	<b>775</b>	<b>453</b>	<b>-322</b>	Dettes sociales	386	330	-56
BESOIN EN FDS DE ROULEMENT	119	418	299	Autres dettes court terme	134	130	-4
Placements	1 852	1 850	-2	<b>II - DETTES COURT TERME</b>	<b>894</b>	<b>871</b>	<b>-23</b>
Caisse et banque	517	1 277	760	<b>III - TRESORERIE</b>			
<b>TOTAL BILAN I + II + III</b>	<b>6 401</b>	<b>6 788</b>	<b>387</b>	<b>TOTAL BILAN I + II</b>	<b>6 401</b>	<b>6 788</b>	<b>387</b>

◆ **Emploi-Ressources en K€**

RESSOURCES	EXERCICE 2009-2010	EXERCICE 2010-2011	EMPLOIS	EXERCICE 2009-2010	EXERCICE 2010-2011
Capacité d'autofinancement	97	723			
Taxe d'apprentissage	145	77	Remboursement d'emprunt	0	0
Subventions informatique	106	8	Investissements financier	8	9
Subv. C.G. et C.R.travaux et équipement	298	22	Investissements matériel technique	145	77
Dons	0	0	Investissements matériel scolaire	70	49
Remboursement prêt Glatigny-Versailles	65	67	Investissements matériel non scolaire	24	78
Remboursement prêt logement		0	Constructions et agencements	397	468
			Immobilisations en cours	242	-242
			Prêt Glatigny-Versailles	700	0
<b>TOTAL RESSOURCES</b>	<b>711</b>	<b>897</b>	<b>TOTAL EMPLOIS</b>	<b>1 586</b>	<b>439</b>
Fonds de roulement initial	3 126	2 251	Variation du fonds de roulement	-875	458
			Fonds de roulement final	2 251	2 709

## TABLEAU DE MOUVEMENTS D'IMMOBILISATION

	IMMOBILISATIONS BRUTES				AMORTISSEMENTS			
	31/08/2010	Augmentation	Diminution	31/08/2011	31/08/2010	Dotation	Reprise	31/08/2011
Bâtiment								
Agencements Construc	7 829			7 829	3 776	782		4 558
AAI s/ sol d'autrui	692 725	15174		707 899	231 555	57 866		289 421
AAI Bel Air	515 859	452839		968 698	253 290	61 718		315 008
Immo en cours	242 799		-242 799					
Mat et Mob Cuisine	559 863	42928		602 791	328 845	58 845		387 690
Mat et Mob Administrat	136 496	35345		171 841	92 170	18 290		110 460
Mat et Mob Scolaire	1 606 987	125733		1 732 720	968 298	224 743		1 193 041
<i>Pasteur</i>	52 289			52 289	1 877 934	422 244		2 300 178
<i>Bel Air</i>	230 151	7596		237 747				
<i>Lycée technique</i>	746 936	76780		823 716				
<i>Laboratoires sciences</i>	110 349	1456		111 805				
<i>Laboratoire langues</i>								
<i>BDF Theques</i>	44 880	1279		46 159				
<i>Equipement culturel</i>	32 722			32 722				
<i>Matériel informatique</i>	389 660	38622		428 282				
IMMOB. CORPQRELLES	3 762 558	672 019	-242 799	4 191 778				
Prêt au logement	114 688	9 356		124 044				
Prêt à moins 1 an	370		-370					
Prêt Glatigny-Versailles	1 068 511		-66 977	1 001 534				
Cautionnement loyer	181 052			181 052				
Cautionnement EDF	925			925				
Avance Sodexo	7 622			7 622				
cautionnement préfabri								
IMMOB. FINANCIERES	1 373 168			1 315 177				
TOTAL DES IMMOB.	5 135 726			5 506 955				



## MOUVEMENT DE SUBVENTIONS ET DE PROVISIONS

FONDS PROPRES	Montants au 31/08/2010	(-) imputation à un autre poste	(+) affectation	montants reçus	Montants au 31/08/2011
Patrimoine intégré	323 807				323 807
Fonds de trésorerie	92 992				92 992
Subventions d'investiss. non renouvel	208 881				208 881
concours bénévoles	765 231				765 231
Réserves pour renouvellement des ir	2 886 584				2 886 584
Autres Réserves non affectées	65 581		223 223		288 804
Résultat 31/8/2010	223 223				
Résultat 31/8/2011			358 526		358 526
<b>FONDS PROPRES ET ASSIMILES</b>	<b>4 566 299</b>		<b>581 749</b>		<b>4 924 825</b>

montant d'origine de la subvention	MOUVEMENTS DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS	Montants au 31/08/2010	Subventions apportées au résultat	Subventions reçues au cours de l'ex.	Subventions réaffectées	Montants au 31/08/2011
17 493	subv.informatique C.G. 05	290	290			
39 237	subv.informatique C.G. 06	10 464	7 847			2 617
48 603	subv.mobilier scol. C.G. 06	23 145	6 943			16 202
9 049	subv.informatique C.R. 07	2 412	1 810			602
3 284	subv.informatique MAC C.R 07	875	657			218
36 334	subv.mobilier scol. C.G. 08 tableaux	16 955	7 267			9 688
7 977	subv.labo C.R. 08 C.G. 08	6 581	798			5 783
69 828	subv.mobilier scol. C.G. 09 tableaux	45 389	13 966			31 423
8 315	subv.informatique C.G. 09	5 406	1 663			3 743
13 438	subv.informatique C.G. 09	8 735	2 688			6 047
42 759	subv.informatique C.R. 09	37 058	8 552			28 506
11 802	subv.informatique C.G. 09	9 442	2 360			7 082
29 934	subv.informatique C.G. 09	25 943	5 987			19 956
27 509	subv. C.R. 09 mur escalade Lycée	25 675	2 751			22 924
3 138	subv. C.R. 09 mur escalade L.Technic	2 929	314			2 615
9 129	subv. C.G. pare ballons	8 216	913			7 303
12 502	Subv. C.G. informatique 2010	10 206	2 500	2 296		10 002
162 276	Subv. C.G. 2010 préau/fx plafonds	162 276	10 818			151 458
15 000	Subv. C. R informatique 2010	11 748	3 000	3 252		12 000
5 569	Subv CR Labo langues		464	5 569		5 105
62 382	Subv. C.R. préau 2010	55 471	4 159	6 911		58 223
50 789	Subv. C.R. Atrium 2010	44 406	3 386	6 383		47 403
11 560	Subv. C.R. Faux plafond 2010		771	11 559		10 788
697 907	<b>SUBVENTIONS D'INVEST. AVEC DROIT DE REPRISE</b>	<b>513 622</b>	<b>89 904</b>	<b>35 970</b>		<b>459 688</b>
	TAXE APPRENTISSAGE AFFECTEE	262 595	94 614	76 780		244 761
	<b>TOTAL MONTANT NET</b>	<b>776 217</b>	<b>184 518</b>	<b>112 750</b>		<b>704 449</b>

MOUVEMENTS DES PROVISIONS	Montants au 31/08/2010	Dotations	par Réaffectatio	Reprises	Montants au 31/08/2011
Indemnité de départ à la retraite (II)	114 595	30 846		-15 877	129 564
provision pour travaux		100 000			100 000
provision pour investis. Pédagogique	23 073	7 834		-5 000	25 907
provision pour créances douteuses	63 268	16 351		-16 683	62 936
Provision pour risques et charges					
provision redressement URSSAF	31 216	7 108		-6 902	31 422
<b>TOTAL PROVISIONS</b>	<b>769 781</b>	<b>162 139</b>		<b>-44 462</b>	<b>349 829</b>

## EFFECTIFS SALARIES

	EXERCICE 2009-2010			EXERCICE 2010-2011		
	Hommes	Femmes	TOTAL	Hommes	Femmes	TOTAL
Cadres temps plein	2	12	14	3	11	14
Cadres temps partiel	1	26	27	1	32	33
Sous total cadres	3	38	41	4	43	47
Agent de Maîtrise temps plein	0	0	0	0	2	2
Agent de Maîtrise temps partiel	0	0	0	0	7	7
Sous total Agent de Maîtrise	0	0	0	0	9	9
Non cadres temps plein	3	25	28	3	19	22
Non cadres temps partiel	20	106	126	31	96	127
Sous total non cadres	23	131	154	34	115	149
<b>TOTAUX</b>	<b>26</b>	<b>169</b>	<b>195</b>	<b>38</b>	<b>158</b>	<b>205</b>

Equivalence temps plein

<b>68,44</b>	<b>72,83</b>
--------------	--------------

## ENGAGEMENTS HORS BILAN

## engagements donnés

1. Engagement de rembourser la part non amortie des subventions en cas de changement d'affectation du bien subventionné, ou de cessation du contrat d'association.

La subvention est amortie sur une période définie lors de l'engagement, période qui n'a pas de lien avec son sort comptable.

						août-11	
date de délibération de la Commission permanente	objet de la subvention	durée prévue (années)	montant reçu par l'ASSOBLAC	montant reçu par le propriétaire	années écoulées depuis la convention	montant non amorti	
C.Général 24/4/2003	nouveau collège programme 2003	20		114 935	8,2	67 812	
C.Général 28/11/2002	nouveau collège programme 2002	20		113 030	8,5	64 992	
C.Général	progr. 2001 rénovation des fenêtres au Bel Air	15		79 486	10,2	25 436	
C.Régional 27/5/2004	progr 2004 réfection du plancher Gymnase LEG LET	10		18 523	7,0	5 557	
C.Régional	progr 2001 fenêtres Bel Air	15		54 379	10,2	17 401	
C.Général 24/4/2003	nouveau collège programme 2004	20		218 781	6,5	147 677	
C.Général 24/4/2003	nouveau collège programme 2005	20		121 627	6,3	83 314	
C.Général 2006	Tables et chaises bâtiment Sainte Ursule	12	48 603		5,2	27 542	
C.Régional 2006	15 ordinateurs et 2 imprimantes	5	9 049		4,6	724	
C. Général 2008	14 Tableaux interactifs	5	36 334		3,2	13 080	
C.Régional 2006	Laboratoire Lycée L.G.	10		43 821	4,6	23 663	
C.Régional 2006	Laboratoire Lycée L.T.	10		9 002	4,6	4 861	
C.Régional 2006	Salle à manger des lycéens L.G.	15		52 950	5,0	35 300	
C.Régional 2006	Salle à manger des lycéens L.T.	15		10 878	5,0	7 252	
C.Général 2005	nouveau collège programme 2005	20		16 129	6,3	11 048	
C.Général 2007	Création d'un auvent devant 1/2 pension	15		86 515	4,2	62 291	
C.Général 2008	18 tableaux numériques	5	69 828		3,2	25 138	
C.Général 2008	Ordinateurs CDI	5	8 315		3,2	2 993	

date de délibération de la Commission permanente	objet de la subvention	durée prévue (années)	montant reçu par l'ASSOBLAC	montant reçu par le propriétaire	années écoulées depuis la convention	montant non amorti
C.Général 2008	Ordinateurs salle multi média	5	13 438		3,2	4 838
C.Régional 2006	Labo physique/chimie ETP	10	7 977		4,6	4 308
C.Général 2006	Ravalement façade bât. Anne de xaintonge	15		112 781	5,2	73 684
C.Général 2008	Pare ballons cour collège	10	9 129		3,2	6 208
C.Général 2009	Travaux étanchéité cour haute collège, agrandissement cour et garde corps	15		200 598	2,1	172 514
C.Général 2009	Tableaux numériques et ordinateurs	5	29 934		2,1	17 362
C.Régional 2009	Ordinateurs, serveur, matériel labo	5	42 759		1,9	26 511
C. Régional 2009	Mur escalade gymnase	10	27 509		2,1	21 732
C. Régional 2009	Mur escalade gymnase Lycée technique	10	3 138		2,1	2 479
C.Général 2010	ordinateurs, tableaux numériques	5	12 502		0,9	10 252
C.Général 2010	construction préau et réfection faux plafonds	10	162 276		1,0	146 048
C.Régional 2010	construction préau	15	62 382		1,2	57 391
C.Régional 2010	réfection atrium	15	50 789		1,2	46 726
C.Régional 2010	réfection faux plafonds Lycée	15	11 559		1,2	10 634
C.Régional 2010	matériel informatique	5	15 000		1,1	11 700
C.Régional 2006	matériel labo de langues	5	5 569		4,6	446
C.Général 2011	Aménagement de salles pour les professeurs du Collège	10	113 440		0,1	112 306
C.Général 2011	Equipement info foyer collégiens	5	7 916		0,1	7 758
C.Général 2011	Travaux sécurisation salles spécialisées	10	19 173		0,1	18 981

date de délibération de la Commission permanente	objet de la subvention	durée prévue (années)	montant reçu par l'ASSOBLAC	montant reçu par le propriétaire	années écoulées depuis la convention	montant non amorti
						<b>1 377 959</b>

3. Loyers au titre des contrats de crédit-bail restant à payer : 67 576 euros

engagements reçus

1. Subventions votées par le Conseil Général, pour lesquelles le délai de deux mois de vérification de légalité par le préfet est écoulé et qui n'ont pas encore été utilisées à la date d'arrêté des comptes : 0 euro
2. Subventions votées par le Conseil Régional, pour lesquelles le délai de deux mois de vérification de légalité par le préfet est écoulé et qui n'ont pas encore été utilisées à la date d'arrêté des comptes : 0 euro
3. Pour tous les engagements indiqués au paragraphe 2 des "engagements donnés", sauf les versements en nature, l'association propriétaire est co-signataire des conventions et solidaire du risque de remboursements.